

N°197 / FÉVRIER 2025

L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT

VŒUX 2025

Tous unis pour servir les Arnolphiens.

**PLANTER DES ARBRES
POUR GARANTIR DEMAIN**

**1,99 EURO POUR SE DÉPLACER PARTOUT
EN ÎLE-DE-FRANCE**



*Saint-Arnoult
en Yvelines*





Acasa
ASSOCIATION
ACTEURS ÉCONOMIQUES
Saint Arnoult en Yvelines

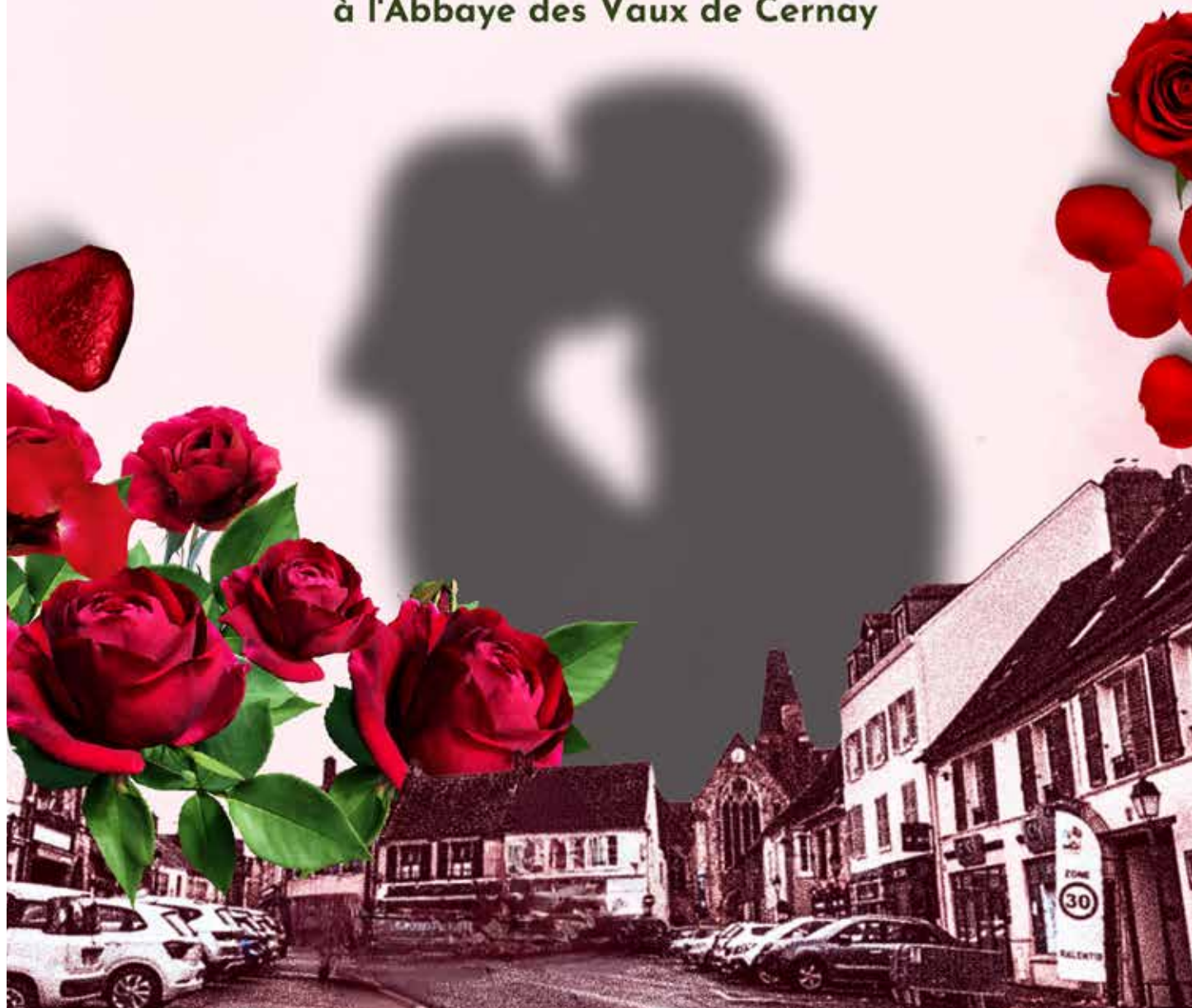
Tirage au sort le
13 février 2025

JEU SAINT-VALENTIN

Du 5 au 12 février chez les adhérents participants

30 LOTS À GAGNER !

1er lot: bon cadeau pour 2 personnes d'une valeur de 1000€
à l'Abbaye des Vaux de Cernay



SOMMAIRE

FÉVRIER 2025

5 à 7



10 à 13



Édito du Maire - P. 4

Planter des arbres - P. 5 à 7

Actualités - P. 8-9

Retour sur les vœux du Maire - P. 10 à 13

Moins de 2 euros pour rallier Paris - P. 14

Acteurs locaux - P. 15

Festival à Toute Heure - P. 16-17

Que faites-vous de vos déchets ? - P. 18

Réouverture de la Maison Elsa Triolet - P. 20-21

Films à venir au Cratère - P. 22

Cartes en folie à la médiathèque - P. 23

Portrait - P. 24-25

La mairie répond à vos interrogations - P. 26

Travaux - P. 27

Agenda - P. 28-29

Tribunes d'expression - P. 30

Numéros utiles et état civil - P. 31



16-17



20-21

RETROUVAILLES

BONJOUR CHEF !



La cérémonie des vœux du Maire à la population le vendredi 17 janvier au Colombier aura été l'occasion pour Marcel Chevalier, président de l'Association du Souvenir des Anciens Mobilisés et Combattants de Saint-Arnoult de retrouver son ancien « chef » en la personne de Gérard Larcher. Il a ainsi interpellé le Président du Sénat par un « Bonsoir chef ». Marcel Chevalier a exercé durant 15 ans à la commune de Rambouillet alors administrée par Gérard Larcher lors de son premier mandat en 1983. « J'ai débuté à la commune de Rambouillet en 1982 et j'y suis resté jusqu'à l'âge de la retraite en 1996. J'y étais contremaître de la voirie et j'ai souvent accompagné Gérard Larcher pour constater les besoins d'intervention sur la chaussée. Il a été mon chef et restera toujours mon chef », s'amuse l'ancien combattant.

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



Le mois dernier je vous faisais déjà part de ma joie d'avoir retrouvé l'ensemble des forces vives de notre ville réunies autour d'animations communes pour les fêtes de fin d'année. Il s'agissait des festivités de Noël, pour lesquelles la commune, nos acteurs économiques de l'ACASA, les bénévoles des Ateliers Artisanaux, les choristes de Voc'Arnolfia et de la ressourcerie s'étaient mobilisés le week-end des 14 et 15 décembre pour offrir des activités adaptées à l'ensemble des membres de nos familles. Il en a été ainsi de la présence du Père Noël en mairie à l'organisation d'un marché de Noël au Colombier et au cœur de notre centre-ville. Encore merci à toutes et tous.

Ce bel exemple de synergie démontre combien il est plus fructueux de s'associer plutôt que de s'opposer et de dénigrer chaque décision et initiative, comme la majorité le subit à chaque séance du conseil municipal. Il est bien plus facile de médire tant qu'on n'est pas aux affaires et tant qu'on n'est pas redevable auprès de vous. La majorité a été élue pour redonner de l'éclat et de la vitalité à notre commune, pour lui permettre d'exister au sein de notre territoire et pour y maintenir les services et les commerces auxquels vous êtes très attachés.

Nous ne sommes pas pourvus de baguettes magiques. Vous-mêmes, vous le constatez, nous vivons une époque où la rigueur économique régit notre quotidien. Il en est de même

pour les communes. Pour autant depuis 2021, à force de ténacité, de cohérence et de preuves de leur bonne volonté, vos élus sont parvenus à rassembler autour d'eux et autour des projets structurant pour notre ville.

Nous avons ainsi gagné la confiance des institutions que sont l'État, la Région, le Département et notre agglomération Rambouillet Territoires mais aussi

les financeurs du secteur privé, pour faire de 2025 l'année des concrétisations en matière de développement de notre cité.

La construction des vestiaires du club de football touche à sa fin pour le bonheur de ses quelque 300 adhérents. Les travaux de l'avenue Henri Grivot vont prochainement débuter. D'ici le milieu de l'année, ce sera au tour de la maison médicale de sortir de terre. Les logements de la rue Stourm, sur l'ancien camping, ont été entamés il y a quelques jours.

Ces projets restés trop longtemps dans les cartons sont enfin réalité, comme sont venus le confirmer et les soutenir vendredi 17 janvier lors de la présentation de mes vœux, Gérard Larcher, sénateur et président du Sénat, Anne-Sophie Ronceret représentant la Ministre Aurore Bergé ainsi que Thomas Gourlan, notre président d'agglomération.

Si vous n'étiez pas présent à cette cérémonie, je vous invite à en découvrir le résumé dans les pages suivantes. Son intégralité est également disponible en ligne.

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

L'Éclair, le magazine de tous les Arnolphiens.

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Imprimerie Chauveau. Dépôt légal : Février 2025. Numéro ISSN 3002-0468.

PLANTER

LA GARANTIE D'UN AVENIR MEILLEUR POUR TOUS

La démarche entamée en 2021 consistant à revégétaliser la commune, action favorable à la biodiversité dont nous faisons nous-mêmes partie, s'est poursuivie et même intensifiée l'automne dernier en multipliant les sites de plantation.



En différents lieux de la commune, les agents des espaces verts plantent arbres, arbustes et bulbes, là où il a été nécessaire de remplacer des arbres abîmés par le temps ou la maladie et là où une haie va remplacer une bande de gazon. Peu importe l'endroit, chaque plantation profite à tous.

Là où jadis poussait la forêt, nos habitations ont pris place et la biodiversité a reculé. Il est urgent aujourd'hui de rétablir là où on le peut des végétaux. Cela ne fera pas revenir chevreuils et sangliers, mais au moins oiseaux et insectes, sans omettre la nécessité d'établir des îlots de fraîcheur pour nous protéger des épisodes de fortes chaleurs à venir. Outre ces intérêts, le fleurissement contribue aussi à améliorer notre cadre de vie et à offrir de nouveaux espaces aux pollinisateurs.

IL FAUT PARFOIS SE SÉPARER D'UN COMPAGNON ARBORÉ

Âgé et malade, victime des maladies graves émergentes ou ne pouvant être intégré à un projet de route, de construction... C'est un choix, parfois difficile mais nécessaire si la cause a été bien réfléchi.

La majorité des arbres perdent leurs feuilles, émettent des fruits et des graines pour, comme tout être vivant, perpétuer son espèce. La chute des feuilles, dont se plaignent certains Arnolphiens, ne devrait jamais être la cause première d'abattage si on considère les immenses services que nous rendent les arbres et la végétation en général.

Les nombreuses variétés des essences aujourd'hui proposées impliquent un choix réfléchi au moment de l'achat d'un arbre et des spécialistes sont là pour vous conseiller. Se renseigner quant aux espèces sans intérêt biologique voire invasives (à éliminer), aux espèces conseillées pour favoriser la biodiversité, connaître les caractéristiques physiques, biologiques et écologiques de l'essence envisagée est un devoir avant de choisir.



PLANTER UN ARBRE PROFITE À TOUS

À l'heure où notre environnement (air, terre, eau et biodiversité) est malade (voir l'Éclair de décembre 2024, Réponses « vous avez dit biodiversité » ?), planter un arbre est notre planche de salut.

Capter le CO₂ pour produire l'oxygène (O₂) vital, stocker le carbone, fournir un matériau sain, durable, réguler le rayonnement solaire, créer sous son ombrage une température acceptable en plein été, filtrer l'eau et les particules gazeuses nocives, stabiliser le sol par son système racinaire et le nourrir grâce à ses feuilles, offrir verdure pour la vue et un écran pour le bruit, protéger et nourrir la vie sous toutes ses formes et agir sur le climat par l'évapotranspiration, ce pouvoir unique à nul autre pareil, voilà la myriade de bénéfices qu'offrent les arbres.

Notre commune a fait le choix d'abattre et de remplacer les arbres malades ou dangereux, à l'image des actions menées au parc de l'Aleu ou encore sur certaines plates-bandes. Elle a aussi créé de nouveaux sites arborés, rue Jean Moulin et au jardin de l'église, mais aussi regarni d'une strate arbustive certains sites et égayé la ville de bulbes et de vivaces émerveillant ainsi de couleurs le printemps et l'été.

Multiplier les couleurs

Des bulbes variés de narcisses, jacinthes et tulipes ont été mis en terre devant la salle des fêtes Le Colombier en 2022 par le service des espaces verts de la ville. Ils ont fleuri également au printemps dernier le long de la route d'Ablis, mais aussi entre les arbres nouvellement plantés rue Jean Moulin. De nouveaux bulbes avaient été plantés au parc Arsonneau en 2023. Cet automne encore, la commune a poursuivi sa mise en couleurs printanières et de nouvelles centaines de bulbes ont été plantés sur plusieurs sites. Il faudra se montrer patient pour découvrir ces nouveaux parterres fleuris.

L'hiver aussi a été fleuri

Le printemps n'a pas l'exclusivité des

fleurs. La saison froide aussi possède les siennes. Le cimetière et ses abords ont été fleuris à l'approche de la Toussaint et de la commémoration du 11 novembre. Chrysanthèmes et pomponettes ont mis en couleurs les stèles du souvenir.

ARBUSTES ET ARBRES DONNENT DE LA HAUTEUR

Bande de la poste

La chute des feuilles et le raccourcissement de la durée de luminosité des journées indiquent le début du repos végétatif des arbres, le moment idéal pour en planter de nouveaux. Ainsi, des fusains panachés, lilas, *Cornus winter flam*, *Cytisus* genêt à balais et autres *Leycesteria formosa* ont rejoint et redonné de l'allure et du volume à la plate-bande située devant le bureau de poste.

Autour du Cratère

Les parterres engazonnés aux abords du cinéma ont, malgré eux, la fâcheuse tendance à voir fleurir les déjections canines, ce qui n'est pas sans avoir des conséquences sanitaires, de bien-être et de respect vis-à-



vis de tous, riverains et jardiniers de la ville en charge de leur entretien. Pour donner une autre destination à ces bandes herbeuses, espérons-le, des massifs et plantes couvre-sol y ont été installés. Ces espaces mettront à l'affiche, au printemps prochain, leurs fleurs et parfums. Un changement de programme qui devrait plaire à tous, cinéphiles et passants.

Office du tourisme

La future maison de la randonnée a soigné ses abords. Son parterre a été garni de primevères et de pensées.

LE RETOUR DES ARBRES

En certains endroits de la commune des arbres avaient été abattus pour diverses raisons. Certains, creux ou malades, menaçaient de tomber et des pins étaient catalyseurs de chenilles processionnaires. Ils ont été remplacés.

Impasse des graviers

Viburnum opulus roseum, *Leycesteria formosa*, *Cytisus* genêt à balais, *Ceanothus* et lilas constituent la nouvelle flore de l'impasse des graviers.

Rue de la mare noire

Le très élégant arbre aux mouchoirs *Davidia involucrata* a fait ses débuts sur notre commune rue de la Mare Noire aux côtés de *Choisya ternata green fingers*, *Eleagnus viveleg*, lilas et *Spirea*.

Rue Jean Moulin

En direction du skate parc, huit pommiers et huit noisetiers ont rejoint les 49 arbres déjà implantés rue Jean-Moulin.

L'arbre fruitier permet de consommer local, tout en étant vecteur de lien social.

Il y a quelques années, Saint-Arnoult-en-Yvelines comptait plusieurs vergers. Tous ont disparu face à l'urbanisation. Certains se souviendront des sorties « pommes », très appréciées des enfants et organisées par les écoles maternelles.



Les arbres fruitiers présentent de multiples bénéfices en ville. Ils sont un lien fort entre le vivant et les habitants de la ville et entre les générations. La gestion Zéro pesticide sur la commune depuis 2017 permet d'offrir aux pollinisateurs des fleurs épanouies et à tous des fruits de qualité. Les quelques pommes tombées au sol ne sont pas perdues pour tout le monde car les oiseaux en raffolent durant la saison froide.

Le jardin de l'église a été le premier à accueillir des pommiers et des buissons à petits fruits en 2022/2023, plantés par nos jardiniers des services techniques et les enfants de l'accueil de loisirs. Dans cet espace sans pesticides ni traitements, cet été 2024, les groseillers et cassissiers ont été des plus généreux et ont permis à des Arnolphiens cueilleurs de faire d'excellentes gelées et confitures. Quelques pommes ont été ramassées pour cette première récolte.

Pour l'élue à l'environnement Annick Lachaux Lucien-Brun, la ville doit être un moteur pour les projets permettant :

- de protéger et développer la biodiversité sauvage et agricole,
- de rapprocher les habitants de toutes les générations,
- de sensibiliser à l'alimentation durable,
- de mobiliser aux changements climatiques en cours.

Pour faire grandir cet esprit « nature, verger, partage » le site nouvellement planté rue Jean Moulin a été choisi.

SANS OUBLIER

Parc Arsonneau

Bien-être et couleurs pour tous !

Hibiscus syriacus, *Pittosporum variegatum*, *Ceanotus repens*, *Lonicera hall's prolific*, *Choisya ternata*, Sauges variées, *Penstemon* variés, *Acanthus mollis* mais aussi *Ginkgo biloba*, *Liquidambar cépée*, *Cornus mas*, lilas et *Chaenomeles* complètent la végétation du parc Arsonneau dont les allées sont aujourd'hui rénovées.

Les arbres sont un lien fort entre le vivant et les habitants de la ville



MAISON MÉDICALE

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉ

Depuis le 8 janvier 2025 le permis de construire de la maison médicale André Loucher est en instruction. Cette nouvelle étape administrative dure en théorie au maximum quatre mois. Pour autant, la commune table sur une instruction menée en deux mois, à l'issue de laquelle s'en suivra une période pour les éventuels recours. Durant ce laps de temps, courant février, la commune, désignée maître d'ouvrage, va lancer les différents appels d'offres afin de sélectionner les entreprises qui pourront être à pied d'œuvre dès cet été.

L'ouvrage dont le budget de construction d'un montant de 1,5 million d'euros à la charge du Dépar-



tement, sera constitué d'un bâtiment en rez-de-chaussée doté de 11 cabinets destinés à des médecins généralistes et spécialistes, des infirmières, une sage-femme et une podologue.

Afin de répondre à une offre de soin plus étoffée à l'avenir, la possibilité de construire un étage supplémentaire est prévue.

La commune est en contact avec le laboratoire d'analyses médicales de la commune pour la construction d'un bâtiment de 125 m² dans lequel les prélèvements pourront être effectués.

Contractuellement, la fin des travaux est prévue pour le 30 juin 2026.

NOCES

JOSETTE ET CLAUDE METZGER, UNE UNION GRAVÉE AU DIAMANT

Né à Rochefort-sur-Mer d'un père mécanicien dans l'armée de l'air et d'une mère au foyer, Claude Metzger suivra l'exemple paternel en s'engageant également dans l'armée de l'air. C'est d'ailleurs lors de son affectation à l'Escadron 2/62 Anjou à Reims qu'il fait la connaissance en 1961 de Josette Clochepin.

La jeune fille originaire de Marans en Charente-Maritime n'a pas connu son père, mort en déportation à Dachau. C'est son épouse qui élèvera leurs 6 enfants.

Cette rencontre donnera lieu à une union le 20 février 1965 à Reims, mais aussi à la naissance de quatre enfants : Philippe en 1961, Thierry en 1965, Christophe en 1966 et Sandrine en 1967.

En 1978, le couple s'installe à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Après 15 années à servir la patrie, Claude prend sa retraite militaire et intègre Air France, au centre d'instruction de Vilgénis à Massy où il enseignera la radiocommunication aux pilotes.



De son côté, Josette, après avoir exercé dans des usines de fabrication de muselés et de bouchons de champagne à Reims, devient assistante maternelle et a élevé bien des jeunes Arnolphiens devenus adultes aujourd'hui.

Les facilités de déplacement proposées par l'emploi de Claude amèneront le couple à découvrir le monde : Egypte, Madagascar, Mexique, Birmanie, Vietnam, Comores, Tahiti, Pérou, États-Unis... Le dernier séjour date de 2023, une croisière en Norvège. « *Nous avons beaucoup apprécié découvrir différentes cultures, différentes manières de vivre et surtout différentes nourritures* », confie volontiers le couple.

Aujourd'hui le couple coule une retraite paisible ponctuée par la venue de leurs enfants et de leurs quatre petits-enfants, Kenny 26 ans, Jude 20 ans, Noham 18 ans et Matisse 17 ans.

Après les 85 printemps de Claude fêtés le 22 janvier dernier, et avant les 84 à venir de Josette le 26 mars, le couple fêtera ses noces de diamants le 20 février 2025, ponctuant une vie commune de 60 ans. Félicitations pour cette longévité.

POLLUTION

ÉTANG DE L'ALEU

Une pollution du plan d'eau de l'étang de l'Aleu avait été constatée le mercredi 3 juillet 2024 par la présence en surface des poissons, dont certains grands spécimens avaient été victimes.

Le service GEMAPI de Rambouillet Territoires a fait réaliser diverses analyses les 4 juillet, 27 septembre et dernièrement le 10 décembre. Les résultats sont parvenus récemment à la mairie. Une pollution bactérienne avait été notée ainsi qu'un taux important d'arsenic lors des 2 premières analyses. La pêche a donc été interdite par arrêté municipal.



Dans le dernier prélèvement l'arsenic présente un taux inférieur à 0,83 microgrammes/l. Ce chiffre est en conformité mais on note néanmoins la présence de bactéries coliformes à un taux élevé, toujours d'actualité.

L'origine des contaminations n'a pas été clairement trouvée.

La consommation des animaux provenant de l'étang de pêche du parc de l'Aleu reste interdite et des préconisations en collaboration avec la GEMAPI seront communiquées à l'association de pêche sous peu. Une communication plus détaillée est programmée pour le mois de mars dans l'Éclair sur ce sujet.

NOUVEL ITINÉRAIRE

ÉCOLE JEU DE PAUME

Comme évoqué dans l'Éclair de janvier 2025, la municipalité va engager la réfection du parvis de la mairie dès le début du mois de février. La période de chantier a été ciblée de manière à entreprendre le gros des travaux pendant les vacances scolaires d'hiver. Ce faisant, les premières installations et travaux préparatoires débuteront dès le lundi 3 février. Ainsi, pendant 2 semaines avant les vacances, l'accès actuel aux classes depuis le parvis sera maintenu avec un balisage adapté.



En revanche, au retour de congés (première quinzaine de mars), pour une période passagère de 4 semaines au maximum en fonction de l'avancement et de la météo, les parents seront invités à amener et à récupérer les enfants du côté garderie en empruntant le parking situé derrière le conservatoire et la police municipale. Nous comptons sur votre coopération et votre respect des consignes de sécurité afin d'envisager sereinement cette période transitoire.

MUSIQUE

CANDIDATEZ À LA FÊTE

Vainqueur de l'édition 2024 de la fête de la musique arnolphienne, le groupe Akorda Kun a procédé courant décembre à l'enregistrement du deux titres mis en jeu par la commune à l'occasion de chaque édition à faire valoir auprès de notre studio d'enregistrement arnolphien, Astrael Studio placé sous l'oreille experte d'Aurélien Inesta.



Cette année encore, la fête de la musique battra son plein le 21 juin depuis la place Jean Moulin. Ont déjà fait acte de candidature pour le tremplin les groupes Bel Amure et Turn. La commune est en attente d'une candidature supplémentaire.

Contact pour postuler : ac@say78.fr

Retrouvez Akorda Kun le samedi 8 février au Court Bouillon à Rambouillet.

VOEUX 2025

LA VILLE MULTIPLIE LES PARTENARIATS

Le rendez-vous est annuel mais il est loin d'être une rengaine. Chaque cérémonie des vœux de Mme le Maire Joëlle Jégat est le moment privilégié de pouvoir présenter aux Arnolphiens le bilan du travail accompli durant l'année écoulée et d'être une fenêtre sur les réalisations de l'année qui débute. Un focus partagé et repris par ses pairs présents à la tribune, le président du Sénat Gérard Larcher, la Ministre Aurore Bergé représentée par la députée Anne-Sophie Ronceret et le président de Rambouillet Territoires Thomas Gurlan.

Face à la complexité des démarches à mener et à la superposition des différentes administrations avec chacune leurs propres objectifs parfois contradictoires, il est essentiel pour le maire d'une commune ambitieuse et ses habitants de savoir tisser des liens de coopération avec l'ensemble des acteurs du territoire.



Après avoir souhaité la bienvenue à ses convives, Joëlle Jégat n'a pas manqué de leur adresser ses remerciements pour « votre soutien indéfectible et le temps précieux que vous avez consacré à notre ville encore cette année ». Faisant fi des embûches, « nous construisons ensemble, en misant sur notre union, notre intelligence collective, et notre volonté de dépasser les défis ».

RÉTROSPECTIVE

Animations

Les occasions de réunir les Arnolphiens se diversifient et se multiplient mais surtout permettent d'élargir les partenariats avec « le concours précieux de nos associations ».

Environnement

Le fleurissement et la végétalisation de la ville se poursuivent. « Nos parcs et nos jardins sont devenus des lieux où il fait bon se promener, respirer et profiter d'un environnement plus sain. Ensemble nous construisons une ville qui respire mieux et regarde l'avenir avec sérénité ».

Économie

Les divers partenariats établis permettent également des avancées sur le volet énergétique notamment avec l'agence départementale Ingénieur'Y. « L'acquisition de nouvelles lanternes d'éclairage public par le biais des Certificats d'Économie d'Énergie nous a permis d'économiser plus de 500 000 € sur le matériel. Et les économies se multiplieront par la baisse de la consommation d'électricité ».

Mobilier urbain

Le partenariat avec Visiocom a permis « de rénover nos équipements urbains, les panneaux d'affichage publicitaire et installer trois nouveaux journaux électroniques ». Ces installations sont mises en œuvre au service de la communication de la mairie mais aussi des associations pour le bénéfice de tous.

LES GRANDS TRAVAUX

« L'année 2025 marquera le début des grands travaux qui définiront le visage de notre commune pour les années à venir ». Les nouveaux vestiaires de football seront terminés fin février. « Nos équipes envisagent la construction de courts dédiés à la pratique du padel ».

La construction des 55 logements du Champ des Pommiers a repris. « Ce retard, bien regrettable, a cependant permis une avancée majeure : le financement de la moitié de l'aménagement des voiries par le bailleur I3F. Un investissement qui n'était pas prévu initialement ».

Sur l'avenue Henri Grivot, la collaboration avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) a permis « la démolition des tristes bâtiments. Elle marque le début de la revitalisation de notre centre-ville. En plus des logements, d'un parking public de plus de 20 places, deux nouveaux espaces de vie verront le jour : une terrasse couverte à proximité de la nouvelle brasserie et une halle de marché, marché sur lequel de nouveaux commerçants nous ont déjà rejoints ».

Du côté de l'ancien camping, le début du chantier de construction de logements modernes est imminent. « Il générera des entrées fiscales significatives et essentielles pour financer une grande partie de la

construction du futur centre technique municipal, lui-même lié au projet de modernisation de nos écoles ». Si les besoins et le cahier des charges de ce projet ambitieux sont déjà finalisés, les financements extérieurs se montrent insuffisants pour débiter les travaux ». Du côté du site industriel Rambol les choses se précisent. « La démolition de l'usine se tiendra cette année et le site sera dépollué avant toute autre construction d'avenir ». Les travaux de rénovation du parvis de la mairie débuteront tout prochainement en février et une nouvelle stèle commémorative Charles de Gaulle y sera érigée.

La promesse faite l'an passé à la même cérémonie des vœux par le Président des Yvelines sera tenue. « Les premières phases de réalisation de la maison médicale, essentielle pour garantir un accès de qualité aux soins de proximité respectent pleinement le calendrier fixé. À ce jour 17 praticiens désirent la rejoindre. Elle est conçue pour être évolutive pour pouvoir accueillir un second étage supplémentaire ».

Avant de céder la parole à ses invités, Mme le Maire a souhaité adresser ses remerciements aux élus qui l'entourent, aux différents services de la mairie mais aussi aux services de secours et de l'ordre, sans omettre le soutien sans faille du Président du Sénat Gérard Larcher, du sous-préfet Nicolas Ventre et de sa prédécesseuse Florence Ghilbert, de la région Île-de-France et du président de l'agglomération Rambouillet Territoires, Thomas Gourlan. « Des partenariats solides et précieux au bénéfice de tous nos habitants. Ensemble nous formons une alliance exemplaire, unie par une ambition commune : bâtir un avenir ambitieux, durable et harmonieux ».

**L'année 2024 a
montré combien
nous savons nous
rassembler dans les
moments difficiles**



THOMAS GOURLAN



« Je ne pouvais pas manquer d'être aux vœux de Saint-Arnoult cette année, car je voulais déjà saluer l'exceptionnel bilan de votre équipe Madame le Maire. Depuis que vous êtes en responsabilité, Saint-Arnoult est en pleine action. Je tiens à saluer l'immensité des projets qui vient de vous être présentée. Elle est absolument énorme pour pouvoir relancer la ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines, un pôle de développement très structurant de Rambouillet Territoires. Je tiens à signifier l'exceptionnelle collaboration entre Rambouillet Territoires, les services et les élus menée avec l'ensemble de vos adjoints, main dans la main pour traiter l'ensemble des sujets. »

« Nos décisions sont portées par le bien-être de chacun dans notre territoire. C'est cela qui porte nos décisions, en laissant de côté les logiques partisanes et appartenances politiques. Ce n'est pas le sujet ici. Le sujet c'est vous. Le sujet, c'est nos entreprises, c'est nos habitants. »

Après avoir abordé les actions de la Région, dont notamment le passage au tarif unique de 2,50 € pour se déplacer partout en Île-de-France (lire en page 14), le président de Rambouillet Territoires a annoncé : « Nous allons déployer la Maison de la randonnée portée par l'office de tourisme communautaire et dont l'antenne d'information sera ici à Saint-Arnoult. Nous aurons des départs de randonnées pédestres partout sur le territoire qui partiront d'ici. Lors du mandat prochain, on se saisira du sujet des équipements sportifs au sens large du terme. Il y a une réflexion à mener pour faire en sorte que Rambouillet Territoires aide les communes à porter leurs équipements sportifs qui profitent également aux habitants des communes limitrophes ».

Après avoir abordé les difficultés des élus à mener à bien leurs projets face à la complexité de notre administration, « Entre le moment où une équipe municipale porte un projet, ce pour quoi vous l'avez élue, et le

moment où elle coupe le ruban, il s'est écoulé 6 ans », Thomas Gourelan a conclu : « Mme le Maire vous pourrez compter sur Rambouillet Territoires et l'ensemble de la Région pour vous aider en 2025, 2026 et les années suivantes ».

ANNE-SOPHIE RONCERET, DÉPUTÉE DES YVELINES



Après avoir rappelé qu'elle se tenait à la disposition de chaque habitant de sa circonscription, la nouvelle députée des Yvelines, a lu le message d'Aurore Bergé, Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les Discriminations. En voici quelques extraits.

« L'année 2024 a montré combien nous savons nous rassembler dans les moments difficiles. Je pense en particulier aux inondations d'octobre qui ont frappé plusieurs communes de notre territoire. L'État a été au rendez-vous et je suis de très près les mesures que nous devons prendre de manière pérenne en lien avec le préfet et le sous-préfet. Je serai à vos côtés pour veiller à ce que les choses continuent à avancer. En 2025, nous agissons encore pour renforcer la présence des services publics de proximité et attirer toujours plus de professionnels de santé dans toutes nos communes. Députée comme Ministre, vous savez que vous pouvez compter sur mon engagement personnel et ma disponibilité ».

GÉRARD LARCHER, PRÉSIDENT DU SÉNAT

Le Président du Sénat a tout d'abord mis à l'honneur l'engagement des gendarmes et des pompiers « les acteurs de notre sécurité », tant face aux catastrophes naturelles de ces derniers mois, que lors de l'organisation des Jeux Olympiques. Et de poursuivre : « Quand je viens dans les communes, comme sénateur des Yvelines, je me dis que la République a bien de la chance d'avoir 35 000



« Mon premier des vœux est pour notre pays. Il faut que notre pays s'en sorte. Il ne peut être l'avant dernier en termes de dette de l'Union européenne. Il faut que notre pays ait une capacité à inventer, à créer et à être dynamique. Quitte à laisser les poisons de la division pour aller vers plus d'unité. Ce qui ne veut pas dire moins de débats ou moins de démocratie mais plus d'unité et de capacité à faire ensemble.

Mon second vœu, sera pour nos collectivités territoriales : rendre plus facile l'action publique par une simplification des procédures.

Mon troisième sera pour vous, chacune et chacun, pour Saint-Arnoult et ses projets. J'ai entendu le projet santé. Il n'y a pas beaucoup de communes qui peuvent annoncer plus de 10 praticiens prêts à s'installer dans une maison médicale. C'est une chance, le développement économique, la culture, le sport, tous ces éléments là, faisaient partie des propositions que vous a présentées Mme le Maire ».

communes, qui sont les lieux de cohésion, de proximité et de vie ». Pour mettre en images leurs difficultés pour servir leur population, il a précisé : « En écoutant votre maire, je voulais ce soir, rendre hommage à Mme le Maire et à son équipe municipale, dans des dossiers aussi compliqués ; on a eu sans doute la quintessence des difficultés en y superposant Loi SRU, SCOT, Schéma directeur, loi climat résilience ; il y a des réalités qui sont aujourd'hui la quadrature du cercle. Donc si aujourd'hui nous voulons redonner une vitalité si particulière à notre pays, cela passera d'abord par les communes, les départements et les régions. Les communes dans le cadre des intercommunalités c'est le levier d'ouverture. Je voulais vraiment vous rendre cet hommage. Les sous-préfets successifs nous ont aidés, et comme le dit le sous-préfet, quand la loi n'est pas bien faite, il faut qu'on la réforme, qu'on la fasse évoluer ou en tous les cas il faut qu'on obtienne des interprétations qui permettent d'avancer ».

Gérard Larcher a formulé trois vœux pour 2025.



Retrouvez les vœux du Maire en vidéo.

INVITATION Le CMJ se rendra au Sénat



En cette année 2025, qui marquera le 150^e anniversaire du Sénat, le Président du Sénat a invité les élus du conseil municipal des jeunes à venir découvrir l'institution. À cette occasion, Gérard Larcher s'est plu à rappeler que le Sénat, dont l'existence a été voulue par Léon Gambetta, a porté les lois sur l'école à partir de 1881, la loi municipale en 1884 afin que les assemblées municipales puissent délibérer, la liberté de la presse, la liberté associative (loi 1901) et la décentralisation.

TRANSPORT



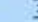
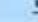
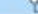
MOINS DE 2 EUROS

POUR RALLIER PARIS !

Depuis le 1^{er} janvier 2025, une révolution de la billettique simplifie profondément les trajets des utilisateurs occasionnels des transports en Île-de-France. Là où 50 000 tarifications différentes étaient possibles, il n'existe plus que deux tickets à tarif unique pour tous les Franciliens, où qu'ils habitent. Et le passe Navigo Liberté+ est étendu à l'ensemble de la région. Explications.

Aujourd'hui la grille des tarifs pour se déplacer en transport en Île-de-France s'est réduite et unifiée pour garantir une plus grande équité entre tous les Franciliens.

Évolution des tickets au 1^{er} janvier 2025

Titre	Avant	Après	Liberté+
 Ticket Bus-Tram	2,15 €	2 €	1,60 €
 Ticket Métro-train-RER	Entre 2,15 € et 5 €	2,5 €	1,99 €
 Ticket Aéroport	Entre 10,30 et 16,60 €	13 €	13 €
 Ticket à bord/ Ticket à bord SMS	2,5 €	2,5 €	-
 Navigo Jour	Entre 8,30 et 20,60 €	12 €*	-

*Couvre tous les trajets hors aéroport

iledeFrance
mobilités

Depuis 2015, la révolution de la billettique a été engagée pour simplifier les déplacements des Franciliens. Ce début d'année elle se poursuit avec :

- Une simplification des tarifs des transports pour tous les voyageurs occasionnels : il n'existe plus que deux !
- L'extension du passe Navigo Liberté+ à l'ensemble de l'Île-de-France

DEUX TICKETS ET UN TARIF IDENTIQUE POUR TOUS LES FRANCILIENS

Depuis le 1^{er} janvier 2025, ces deux tickets remplacent tous les autres.

- Vous prenez le train, le RER ou le métro ? Un trajet vous coûtera désormais 2,50 €, quelle que soit votre destination, même si vous allez à l'autre bout de l'Île-de-France
- Vous prenez le bus ou le tramway ? Votre trajet sera facturé 2 €, quelle que soit votre destination

À noter :

- Si vous faites une correspondance entre RER et bus, par exemple, il vous faudra 2 tickets
- Ces deux titres existeront aussi à tarif réduit pour les publics ayant aujourd'hui droit à des réductions

DAVANTAGE D'ÉCONOMIES AVEC NAVIGO LIBERTÉ+

Depuis le 1^{er} janvier 2025, circulez partout en Île-de-France avec votre passe Navigo. Là où hier le billet pour rallier Paris depuis Dourdan ou Rambouillet coûtait 5 €, il ne vous en coûte plus aujourd'hui que 1,99 € avec le Navigo Liberté+
Prenez librement le train, le métro, le tram, le bus, le RER : vous bénéficiez de tarifs avantageux et les correspondances vous sont offertes, quel que soit le mode de transport que vous empruntez !

Avec Navigo Liberté+ :

- le Ticket Métro-Train-RER est à 1,99 €
- le Ticket Bus-Tram est à 1,60 €
- la correspondance entre le bus ou le tram avec le métro, train ou RER est offerte

Pour souscrire
un passe Navigo
Liberté+



La marche d'endurance s'invite au SAR.



Depuis la rentrée de septembre, Saint Arnout Randonnée a étoffé son offre d'activités par l'arrivée de la marche d'endurance. Cette discipline se distingue de la randonnée par un côté plus sportif. « *Nous marchons à une allure de l'ordre de 6 km/h. Par exemple hier, nous avons effectué 22 km en 3h45. Cela fait précisément 5,9 km/h. Les bâtons sont proscrits, sauf s'ils sont recommandés par avis médical* », précise Yannick Donzallaz, l'animateur diplômé du SAR en charge de la discipline proposée alternativement le samedi matin et le jeudi après-midi.

Un audax le 24 mai

À l'occasion de la fête de la ville, il sera possible de découvrir la marche d'endurance à l'occasion d'un audax. Le SAR adhère à l'Union des audax de France. Un audax chez les marcheurs (il existe également des audax en cyclisme, natation, à la rame et en ski de fond), est une marche d'une distance de 25, 50, 75, 100, 150 voire 200 km parcourue à la vitesse régulée de 6 km/h. Cette marche est emmenée par un capitaine garant de la vitesse. Elle est fermée par un serre-fil et encadrée par des signaleurs pour la sécurité. L'audax programmé le 24 mai au départ de la place Jean-Moulin s'effectuera en deux boucles de 12,5 km, soit 25 km. Il sera accessible à tous. Il est d'ores et déjà inscrit au calendrier international. Nos voisins belges sont friands de cette discipline, mais de nombreux clubs la pratiquent également en France.

Il est possible dès à présent de découvrir la marche d'endurance au sein de Saint Arnout Randonnée. Toutes les infos sur :

www.saint-arnout-rando.fr

Une nouvelle agente d'accueil.



Comme régulièrement évoqué dans les colonnes de l'Éclair, l'arrivée de nouveaux agents municipaux est liée à des départs à la retraite ou à des mutations. Mais parfois, un passage en mairie permet aussi à des agents de repenser le sens de leur carrière et les incite à reprendre des études. C'est la raison qui justifie l'arrivée de Laëtitia Wattel à la date du 2 janvier à l'accueil de la mairie, en charge notamment des titres sécurisés et des affaires funéraires. La précédente agente ayant opté pour un nouveau cycle de formation.

Après une carrière débutée dans le secteur de la vente durant 18 ans, Laëtitia nous arrive du Conseil départemental d'Eure et Loir. Elle y a été successivement agente d'accueil de 2017 à 2021, puis secrétaire d'un service social de 2022 à 2024. Que ce soit dans le monde de la vente ou des collectivités territoriales, le relationnel a toujours guidé Laëtitia dans ses choix professionnels.

A poster for the 2024 census (recensement) targeting young people aged 16. The poster features the French flag, the JDE logo, and the text 'OBJECTIF CITOYEN'. It includes an illustration of a young man and woman. The text on the poster reads: 'Bienôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile'. Below this, it states: 'Une attestation vous sera remise. Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant. L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)'.

FESTIVAL

CARMEN SOUZA

SUR LES PLANCHES DU CRATÈRE

Le Festival à Toute Heure et son directeur Michel Bocage-Marchand savent compter sur le partenariat avec notre commune pour leur offrir l'une des plus grandes salles du Festival en Vallée de Chevreuse en leur ouvrant les portes du Cratère. Dans une atmosphère plus intimiste, La Maison Elsa Triolet-Aragon met à disposition également son bal parquet à l'occasion de cette 26^e édition du Festival qui n'en finit pas de grandir, avec la venue de Hugh Coltman.

Le Festival à Toute Heure ce sont 5 week-ends, 8 communes, 12 concerts, 58 artistes et 82 bénévoles. Et si vous rejoigniez les milliers de spectateurs ?



CARMEN SOUZA

« Inspirée par des musiciens comme Luis Morais, Bana, Ella Fitzgerald, Billie Holiday, Nina Simone, Bill Evans, Miles Davis et Horace Silver, Carmen Souza est une chanteuse, guitariste (acoustique et classique) et pianiste-claviériste portugaise, originaire du Cap-Vert.

Avec la disparition de la plus célèbre des Capverdiennes, Cesaria Evora, Carmen Souza, l'une des chanteuses de jazz les plus demandées d'Europe, a été désignée comme une des ambassadrices de la musique de l'archipel ».

Pour combler le Cratère, il fallait comme pour chaque édition du Festival à Toute Heure une artiste à la hauteur. Mateur s'est porté cette année sur Carmen Souza.

Entre jazz et world music, avec un héritage africain très présent, la chanteuse capverdienne mêle une approche jazz avec les sonorités du Cap Vert, scattant et caressant les mélodies de sa voix sensuelle et énergisante. Passant aisément de la mélancolie à l'allégresse, sur scène plus que nulle part, Carmen Souza nous fait profiter de sa joie de vivre communicative.



Elle est devenue une référence de la musique du Cap Vert, asseyant sa marque sur la scène musicale mondiale. Depuis la sortie de son premier album en 2005, Ess e Nha Cabo Verde, elle et Théo Pascal, son bassiste et producteur, ont réussi à créer un genre nouveau, inclassable, entre rythmes traditionnels africains, mélodies capverdiennes et jazz contemporain. Souvent appelée l'Ella Fitzgerald du Cap Vert, Carmen Souza est une pionnière dans l'écriture, l'enregistrement et l'interprétation de sa propre formulation d'un world jazz, un style musical entre jazz, jazz-fusion, afro-fusion et styles capverdiens (morna, batuque et coladeira)... Son charisme et sa technique vocale lui ont permis d'opérer bien au-delà des limites de la musique du monde, du jazz - genres dans lesquels elle évolue avec aisance et grâce - et de faire d'elle bien plus qu'une singer-songwriter. Son nouvel album *Port'Inglês* est paru chez Galileo/Pias en Automne 2024.

La critique :

« *La Ella Fitzgerald du Cap-Vert* ». France Culture

« *Carmen Souza puise dans son héritage africain pour apporter un nouvel éclat au répertoire d'Horace Silver.* ». France Musique

« *Carmen Souza nous balade de l'ombre à la lumière avec sa voix profonde, voilée, terreuse, agile et sensuelle, un tantinet espiègle* ». FIP

Dimanche 16 mars 19h - Le Cratère

Ouverture des portes à 18h15

Carmen Souza (voix, guitare), Ben Burrell (piano), Theo Pascal (basse, contre-basse), Elias Kacomanolis (batterie)

Tarif : 30 € ou 46 € en combo avec Loco Cello ou Thorbjorn Risager

Réservation en ligne : jazzatouteheure.com

HUGH COLTMAN AU BAL PARQUET DE LA MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON

Dans son sixième album, Good Grief (août 2024), Hugh Coltman lutte avec ses ombres. Deuil, rôle de père, crise de la cinquantaine et vertige de l'époque : le crooner rock à l'accent so british ne triche pas. Parées de jazz, de folk et de blues, ses chansons poétiques en diable vous touchent en plein cœur.

Ancien leader de The Hoax, il s'est illustré en explorant le répertoire de Nat King Cole (Victoire du Jazz 2017) et en célébrant Dr. John sur *Night Trippin'* (2022). Ce nouvel opus marque son retour à l'essentiel, Hugh Coltman livre une œuvre de résilience, d'une sincérité rare.

Et si la crise avait du bon ?

La critique :

« *Un recueil distingué de chansons organiques, spirituelles et cathartiques* ». Télérama

« *Volontiers rock et pop, accents folks et jazz, ce nouvel opus est d'une rare densité* ». Rolling Stone

« *Grave, touchant, tendre et parfois drôle : Hugh Coltman se met à nu dans l'un de ses plus beaux disques* ». TSF Jazz

Vendredi 4 avril 20h30 - Maison Elsa Triolet-Aragon

Tarif : 30 € ou 46 € en combo

Réservez vos places



PROPRETÉ

QUE FAITES-VOUS DE VOS DÉCHETS ?

La question peut surprendre, pour autant, on en est droit de se la poser, tant le constat de leur présence dans notre quotidien nous surprend et nous atterre. Chacun connaît la démarche à suivre lorsqu'il est en possession de déchets. Pourtant les déchets de toutes sortes, isolés ou en dépôts sauvages, jonchent encore trop souvent les rues, les chemins et les milieux naturels.

Une déchèterie est présente en sortie de la commune et un service d'enlèvement gratuit à domicile est également mobilisable au **0800 49 50 61** pour éviter d'abandonner ces déchets à la vue de tous.



Les déchets abandonnés en pleine rue et nature polluent notre champ visuel mais aussi les eaux et le sol. De ce fait, ils sont tout aussi dangereux pour l'homme que pour les animaux. Ils sont de toutes tailles, du mégot de cigarette à la bouteille, en passant par le sac plastique et l'appareil ménager ou encore du simple mouchoir en papier au dépôt sauvage de gravats abandonnés tant par un particulier que par un entrepreneur peu scrupuleux. Au niveau de la commune, un travail énorme et incessant de nettoyage est mené au quotidien générant une dépense considérable et le mécontentement justifié des Arnolphiens et des agents de propreté. Les responsables d'importants dépôts sauvages sont souvent incontrôlables et ne sont pas pris sur le fait, d'où l'impossibilité de porter plainte ou de verbaliser.

Chacun voit, constate et peut agir en ne laissant aucune trace de son passage. À travers leurs actions de sensibilisation et d'information, les écoles, les associations, les collectivités et les promeneurs participent au ramassage et à la limitation du jet de déchets.

LES MOYENS EXISTENT

L'abandon de déchets n'est pas justifié. Chacun dispose des moyens requis pour permettre leur recyclage, ou au moins leur

collecte et leur élimination via des filières adaptées.

- Nos poubelles ménagères collectées par le SICTOM sont le premier moyen mis à notre disposition pour recueillir nos déchets. Trions-les !
- Dans la commune, près de 60 poubelles de rue incitent le piéton à y déposer ses déchets occasionnels. Selon les besoins, elles sont vidées deux à trois fois par semaine par les agents municipaux.
- Un aspirateur mobile, le Glutton, est employé pour nettoyer trottoirs et caniveaux.
- Au besoin, un nettoyeur haute-pression est également à la disposition des services municipaux.

Pour les déchets encombrants, la déchèterie route d'Ablis est ouverte du vendredi au mardi. Leur enlèvement est également possible à domicile après avoir pris rendez-vous auprès du Sictom au **0800 49 50 61**. Le service est gratuit.

Cela ne coûte donc pas plus cher d'assurer le traitement de nos déchets, bien au contraire. Alors, agissons !

DÉCHÈTERIE ROUTE D'ABLIS

Ouverte : vendredi, samedi, lundi, mardi, mercredi : 9h à 12h45 et 14h à 17h45 dimanche : 9h à 12h45
Fermée : mercredi et jeudi.



9^{ème} Edition

8 Février 2025 14h-18h

9 Février 2025 10h-17h

Saint Arnoult en Yvelines Expo-Photo



Salle Le Colombier
Rue Louis Genet
Saint-Arnoult-en-Yvelines

ENTREE LIBRE



Venez vous essayer au rôle de modèle
sur notre espace studio photo.
Photosphère vous offre le tirage !



Saint-Arnoult
en Yvelines



www.club-photosphere.fr



SAUVÉE DES EAUX

RÉOUVERTURE DE LA MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON

Dans la nuit du 9 au 10 octobre, la maison des Illustres Elsa Triolet et Louis Aragon subissait de nouveau la montée des eaux de la Rémarde consécutive à des pluies de plus en plus nombreuses et soutenues que les sols ne parviennent plus à absorber. Par endroit, le niveau de l'eau a atteint 70 cm dans les locaux du Moulin de Villeneuve. Après 5 mois de fermeture, le public est attendu nombreux en mars pour sa réouverture.

L'histoire s'est répétée, mais la Maison Elsa Triolet se relève. La saison 2025 débutera avec un mois de retard, mais la culture sera bel et bien toujours de mise au Moulin de Villeneuve grâce notamment à la mobilisation générale. Des mesures sont à l'étude pour éviter qu'elle pâtisse d'une nouvelle montée des eaux.



Après mai 2016, la catastrophe s'est répétée en octobre dernier. Le parc et les bâtiments du Moulin de Villeneuve ont de nouveau connu les désordres de la montée soudaine des eaux de la Rémarde. Fort heureusement, le sauvetage des œuvres et du mobilier historique mené de nuit par les

6 salariés avec le renfort de 24 sapeurs-pompiers a permis de limiter les pertes. Par contre, l'aménagement du bâtiment a souffert, rendant impossible la continuité de l'activité culturelle des lieux.

Une fois les dégâts constatés, il a fallu assécher les murs, démonter les planchers, remettre en état la chaudière et le groupe élec-



trogène, refaire tous les réseaux électriques, habiller de nouveau les murs et réaménager les lieux. Même sans public à accueillir, les salariés n'ont pas chômé pour superviser la remise en état, mettre en place des actions pour collecter des fonds en plus de la prise en charge par les assurances et de la subvention exceptionnelle accordée par le Ministère de la culture pour acquérir un nouveau mobilier. Il a fallu également peaufiner la saison 2025 qui débutera le dimanche 16 mars par le vernissage d'une exposition consacrée à MISS.TIC, disparue en 2022.

L'unique coût des travaux pour remettre en état les lieux est estimé à 200 000 €. Les 5 mois de fermeture ont privé l'association de recettes. Ses membres et salariés remercient chaleureusement les particuliers qui ont permis de collecter 20 000 € de dons. « Toute l'équipe a apprécié cet élan de générosité. Cela prouve combien les gens sont attachés à ce lieu de mémoire et d'animation culturelle. Cela renforce notre conviction qu'il faille trouver des solutions pour le préserver des inondations futures », commente Caroline Bruand, la directrice de la structure. À ce sujet, des entretiens se tiendront dans les prochaines semaines avec les services de l'État pour tenter à l'avenir de protéger les lieux de la montée du cours d'eau. En prévention, la directrice envisage déjà la possibilité de doter chaque porte et fenêtre du rez-de-chaussée d'un batardeau, une barrière anti-inondation.

LES ARTISTES SOLIDAIRES

La solidarité est venue également des artistes contemporains amis de la Maison. Le don de 50 de leurs œuvres aura permis de collecter 45 000 € à l'occasion d'une vente aux enchères qui s'est tenue le 18 décembre à l'Espace Niemeyer à Paris. Cette somme a été investie dans les travaux. Une opéra-

tion vécue comme un très beau cadeau de fin d'année par l'association Maison Triolet-Aragon.

La soirée s'est prolongée avec les mots d'Aragon lus par François Marthouret.

L'APPEL AUX DONS SE POURSUIT

La Maison Elsa Triolet Aragon maintient son appel aux dons pour une ouverture dans les meilleures conditions. Votre générosité est précieuse.

Envoyez un chèque à l'adresse suivante :
Maison Elsa Triolet-Aragon,
Rue de Villeneuve, 78730
Saint-Arnoult-en-Yvelines
ou faites un don en ligne :

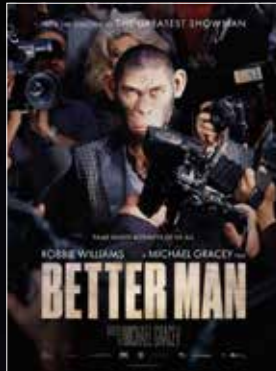


Retrouvez la programmation de ce début de saison en page 28 de cet Éclair.

Cinéma
Le ratère

À VENIR EN FÉVRIER...

BIOPIC/MUSICAL



COMÉDIE



Sortie nationale
le 5 février

THRILLER



ANIMATION/AVENTURE



À partir du 19 février

Téléchargez l'application de votre
cinéma sur votre smartphone.



Android



IOS

LA MÉDIA

CARTES EN FOLIE !

Même si la période est passée et que les cartes de vœux sont de nos jours davantage de nature numérique, cela n'empêche pas votre médiathèque de vous concocter un atelier dédié à la création de cartes d'un genre étrange, dites... en folie !

Vous aimez manipuler ciseaux et colle ? Le prochain atelier Créa'culture est fait pour vous. Il vous permettra de créer des cartes en folie associant couleurs et mouvement. Leur manipulation vous donnera même l'impression de devenir quelque peu magicien. De quoi épater famille et amis. Vous craignez de manquer le rendez-vous ? Pas de panique, cet atelier est programmé les 18, 19 et 20 février à l'occasion des vacances scolaires pour les enfants dès 7 ans.

Seule obligation, celle de réserver. Il est gratuit, tout le matériel sera fourni, et vous repartirez avec votre propre carte et un nouveau savoir-faire que vous pourrez reproduire à la maison avec du matériel de récupération.

À VENIR...

Club de lecture Jeunes

Samedi 1^{er} février : 15h30

Tu es en 5^e, en 4^e, en 3^e ?

Tu cherches des idées de lecture ?

Tu as envie de parler des livres que tu as lus (ou seulement d'écouter les autres) ?

BB lecteurs de 0 à 3 ans

Mardi 4 février : 9h15 et 10h30

Samedi 8 février : 10h30

Gratuit - Sur réservation.

Créa'lectures

Mercredi 5 février : 10h30

Samedi 8 février : 14h30

Mercredi 12 février : 10h30

Dès 3 ans accompagné d'un adulte

Gratuit - Sur réservation.

Les rencontres de la médiathèque !

Jeudi 13 février : 15h à 16h30

Moment convivial autour d'une tasse de café ou de thé.

Activité proposée : atelier autour des mots avec Laurent.

Vous n'y avez jamais participé ? Vous souhaitez découvrir nos Rencontres ? Une seule chose à faire, nous prévenir et on vous inscrit, n'hésitez pas, c'est gratuit !

Gratuit - Sur réservation.

Vous ne pouvez venir à pied ? Aucun problème, dites-le-nous et on viendra vous chercher à votre domicile gratuitement !



Médiathèque

« Les yeux d'Elsa »

Place du Jeu de Paume

01 30 59 38 13

mediatheque@say78.fr

mediatheque.say78.fr

Ouverture :

Mardi : 15h-18h30

Mercredi : 10h-12h30

et 14h-18h30

Vendredi : 15h-18h30

Samedi : 10h-12h

et 14h-17h

Créa'culture : les ateliers-stage des vacances

18, 19, 20 février : 10h-12h

Sur le thème de : Cartes en folie ! (pour épater la galerie)

Séances indépendantes.

Gratuit sur inscription

Dès 7 ans.

Les prochaines navettes

Mardi 11 février

Mardi 25 février



**N'oubliez pas
le Facebook
de la médiathèque**

Il fait partie de ces Arnolphiens qui ont connu le centre-ville pavé. Michel Alexandre a été un acteur de la vie économique et associative de Saint-Arnoult-en-Yvelines. À la tête de la boutique d'électroménagers Extra, le commerçant dirigeait aussi une société d'électricité générale, regroupée sous la même enseigne sise 34 rue du Général-de-Gaulle, aujourd'hui entre les mains de son fils Frédéric.

MICHEL ALEXANDRE, UNE VIE 100% ARNOLPHIENNE

Né au domicile familial en 1947, au 40 rue Charles de Gaulle, qui était alors l'une des plus grandes épicerie parmi les enseignes alimentaires que comptait la commune au milieu du siècle dernier, un Familistère, Michel Alexandre n'a jamais quitté Saint-Arnoult-en-Yvelines. Enfin presque. « J'ai vécu durant 3 ans dans le Nord à Wattignies, pour participer à la construction d'une usine de

parfum pour le compte de la société Revlon de Rambouillet. Le site ramboisite est aujourd'hui propriété du groupe L'Oréal. À l'époque, l'enseigne souhaitait s'étendre, mais elle ne pouvait pas le faire sur place. Elle a donc installé une partie de sa production dans le Nord à Seclin », confiait Michel Alexandre chaudement installé chez lui ce mardi 14 janvier face à son téléviseur (acquis devinez auprès de quelle enseigne ?) pour revivre l'arrivée triom-

phale de Charlie Dalin sur le Vendée Globe.

Quant à la boutique familiale, Michel se souvient. « À cette époque j'étais enfant et Saint-Arnoult comptait à peine 1 000 habitants. Mais dès Pâques, chaque week-end sa population était doublée avec la fréquentation du terrain de camping. Et c'était ainsi tous les jours de l'été. Ce fut l'un des effets de l'avènement des congés payés. La ville de Saint-Arnoult était devenue la destination de très nombreux Parisiens. Cet afflux profitait bien à la boutique de mes parents ».

En 1968, Michel épouse Marie-Claude, et eurent deux fils, Christophe et Frédéric. Hormis son escapade en terre nordiste, Michel passera toute sa carrière professionnelle à Saint-Arnoult-en-Yvelines à la tête de l'enseigne d'électroménagers du village acquise en février 1976. « Marie-Claude a toujours été au magasin. À l'époque, moi je gérais la partie électricité générale. On a compté jusqu'à 9 salariés. Nous avons contribué à la réalisation de nombreux bâtiments à Rambouillet et sur ses environs », se remémore Michel Alexandre.

En parallèle de sa vie professionnelle, Michel Alexandre a toujours été un sportif fidèle à l'Union sportive, l'USSA d'aujourd'hui. « Dès l'âge de 10 ans, j'étais membre de l'Union Sportive. À l'époque, on n'y pratiquait que le football. Elle était présidée par mon père et le bureau était en très grande partie composé de commerçants de la commune. Le terrain était là où se trouve aujourd'hui le terrain synthétique. C'était une pâture en pente jusqu'à ce que l'Union Sportive fasse appel à l'entreprise Deschamps pour le niveler. Aujourd'hui encore, on peut constater que le niveau a été abaissé par rapport à la rue du Docteur Camescasse (CD988). L'Union Sportive n'avait pas les moyens de financer la fin des travaux. Ils l'ont été par les commerçants, remboursés par les bénéfices

des kermesses et autres animations organisées. Les enfants, nous retirions les silex et autres cailloux apparus sur l'aire de jeu après le terrassement. Durant les travaux et en attente d'une nouvelle pelouse, nous avons joué toute une saison à Clairefontaine. Ce n'était pas encore le Centre National du Football. À ce propos, je me souviens avoir vu l'équipe de France s'entraînait parfois à Saint-Arnoult.

J'ai joué au foot à l'Union Sportive, de l'âge de 10 ans à vétéran. Ensuite je suis passé au vélo, mais toujours à l'union sportive. Je peux dire que j'ai été licencié à l'USSA de 10 à 70 ans. »

Présent aux côtés de Mme Friedrich en 1981 au moment de la création de l'ACASA, l'association des commerçants, Michel Alexandre en sera président durant 15 ans. « Au début de ma présidence, je me souviens que nous avons pris la succession de Jeanne-Marie Donavy pour l'organisation de la brocante. Chaque année nous sollicitons la mairie pour obtenir de nouvelles rues pour allonger son tracé. Ainsi nous avons atteint jusqu'à 600 exposants. Les gens étaient friands de brocantes, nous répondions à la demande. Aujourd'hui, la brocante reste l'animation phare de l'ACASA. »

Ce 20 janvier, Michel Alexandre a fêté son 78^e anniversaire. Il ne parcourt plus les chantiers pour alimenter ses ouvriers, il a cédé cette partie de son activité à son départ à la retraite. Il ne s'empêche pas néanmoins de se rendre de temps en temps à la boutique. « Frédéric a su développer l'affaire. L'enseigne est connue dans les communes environnantes. La clientèle est fidèle. Elle sait compter sur un service après-vente qui répond présent ». S'il n'enfourche plus son vélo pour prendre la route, il monte néanmoins en selle depuis chez lui sur son vélo d'appartement pour entretenir la forme et prendre dans ses bras, quand l'occasion se présente, ses trois petites-filles.

J'ai été licencié à l'USSA dès l'âge de 10 ans et ce jusqu'à 70 ans !

QUESTIONS / RÉPONSES

LA MAIRIE RÉPOND À VOS INTERROGATIONS

*La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.*

Cette rubrique est souvent utilisée pour informer la mairie de désordres ou pour faire part de réclamations. Pour autant, certains Arnolphiens n'hésitent pas à s'en servir pour témoigner leur satisfaction.

Réponse : « Bonjour, merci pour les plantations que vous avez réalisées sur le rond-point de la rue de la mare noire... Un très beau cadeau de Noël. Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Cordialement »



Il arrive encore trop souvent que les gens confondent trottoir avec crottoir. Que peut faire la mairie pour sensibiliser les propriétaires aux déjections canines ?

Réponse : En décembre une page a été consacrée au fléau. Les agents de la commune veillent à alimenter régulièrement les distributeurs en sachets. La police peut également verbaliser, mais le flagrant délit n'est que rarement possible. Seul le civisme de chacun est requis.



Pourquoi la ville va-t-elle dépenser encore de l'argent pour un nouveau parvis de la mairie ? Cet argent aurait pu servir à nos écoles.

Réponse : Les travaux vont permettre de végétaliser cet espace qui est aussi le parvis de l'école du Jeu de Paume. Il procurera un îlot de fraîcheur aux parents qui viennent déposer et rechercher les enfants. Ces travaux comportent également la mise en conformité de l'accès et de l'entrée de la mairie aux personnes à mobilité réduite.



Il n'est pas rare de constater que les places de stationnement destinées aux personnes à mobilité réduite soient occupées par des véhicules n'arborant pas la carte mobilité inclusion.

Réponse : Grâce au don du Lions Club de Dourdan, six de ces places de stationnement seront équipées d'une signalétique au message clair pour tenter de préserver ces places aux seules personnes pour lesquelles elles sont destinées.



TRAVAUX

MOBILISATION DES SERVICES

En ce début d'année, la météo clémente n'a pas impacté les travaux menés en extérieur. Les travaux d'élagage sont en train et ceux des nouveaux vestiaires de foot se poursuivent sans grandes contraintes.



Merci !

L'habitude est prise, la collecte de sapins a été fructueuse dans les zones de collecte mises en place par la mairie. On ne retrouve quasiment plus de sapins abandonnés sur le trottoir. Merci à vous..



Place nette

Après le retrait des décorations de Noël, une nouvelle étape attend la place du Jeu de Paume. Sa réhabilitation devrait débuter le 3 février.

Bilan

Le Cerema, une entité de l'État, est venu contrôler l'état de santé du pont enjambant la coulée verte rue du Docteur Rémond.



Cordeau

En cette période de repos pour la végétation, le service des espaces verts de la mairie a procédé à divers élagages, comme ici rue de Nuisement au niveau du terrain de football.



Surface

Pour leur retour en classe après les vacances de fin d'année, les élèves de l'école Camescasse ont découvert un préau fraîchement repeint.



Abri

Les travaux des nouveaux vestiaires de football avancent. Ils devraient prendre fin courant mars/avril.

AGENDA

SORTIR

Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



Au mois de février, Saint Arnoult Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis, samedis matin et dimanches ainsi qu'une randonnée douce tous les vendredis matin ou après-midi. Plusieurs séjours et week-ends sont au programme.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet :
www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties

CONTACT : Gilles au 06 87 01 55 12 - www.randonnee78.fr/saint-arnoult



SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

9h à 11h : Permanence litige UFC-Que Choisir
Accueil pour déposer des litiges.
Espace Culturel Victor Hugo. Gratuit.
Inscription : contact@rambouillet.ufcquechoisir.fr
13h45 à 18h : Rencontre d'échecs. Maison de l'USSA.
14h : P'ti Ludos
Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.
20h47 : Soirée Ludos
Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 FÉVRIER

9h30 à 17h15 : Stage de Qi Gong, de Tai Chi Chuan et
Nouvel An Chinois avec l'Atelier du Yin Yang 78 (LADYY78).
Initiation et perfectionnement : le samedi ouvert à tous et
dimanche perfectionnement uniquement de 30 à 100€.
Le Colombier.
Contact: Aurélie: latelierduyinyang78@gmail.com
06 14 28 21 54
Patrice: 06 98 84 42 80 - www.latelierduyinyang.com

MERCREDI 5 FÉVRIER

14h30 : Dégustation de crêpes suivie d'une activité
jeux avec Les Amis de Saint-Arnoult. Tarif : 5 € pour les
adhérents - 10 € pour les non adhérents. Le Colombier.

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 FÉVRIER

14h à 17h : Exposition photos
L'association Photosphère expose les clichés de ses
membres. Entrée gratuite.
Repartez avec votre photo portrait.
Le Colombier.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

9h à 17h : Tournoi indoor de softball U15. Gymnase.

SAMEDI 22 FÉVRIER

10h à 12h : Assemblée générale du Sarment Arnolprien.
Espace culturel Victor Hugo.



MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON

EXPOSITION MISS.TIC DU 16 MARS AU 18 MAI 2025

Poète, plasticienne et figure incontournable du street art, Miss.Tic (1956-2022) développe un univers pictural et poétique qu'elle imprime au pochoir sur les murs de Paris depuis 1985. Avec des dessins de femmes caractéristiques et des phrases incisives, ses créations expriment la liberté. Tout son art repose sur un subtil mélange de légèreté et de gravité, d'insouciance et de provocation.

En collaboration avec la galerie Lélia Mordoch.

LES SCOLAIRES ONT RENDEZ-VOUS À LA MAISON

Une aventure citoyenne pour les collégiens des Yvelines

En 2025, le département des Yvelines invite les collégiens de 3e à découvrir quatre sites emblématiques du département au cœur des enjeux de citoyenneté.

Ce parcours intitulé « De la Résistance à l'Europe » permet aux collégiens de plonger dans l'histoire. Parmi ces lieux, la Maison Elsa Triolet-Aragon offre aux collégiens une immersion dans le parcours de Résistance d'Elsa Triolet et d'Aragon. À travers des archives et la visite de la Maison, les élèves découvrent la vie et les combats des deux écrivains. Un livret-jeu les accompagne tout au long de cette expérience.



Un atelier créatif invite également les collégiens à créer leurs propres tracts citoyens, en abordant des thèmes tels que la paix, l'environnement ou la lutte contre les inégalités.

Au total, plus de 500 collégiens participeront à ce parcours au cours de l'année, et deux premières classes ont déjà vécu cette expérience enrichissante.

Projet conçu et financé par le Département des Yvelines.





LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST EN COURS

Depuis le jeudi 16 janvier chaque Arnolphiens a été sollicité pour répondre à l'enquête de recensement assurée par l'INSEE mais menée par la mairie. Cette opération se déroule une fois tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants. Elle définit le nombre exact d'habitants, duquel découle le montant de la dotation versée par l'État à la commune chaque année. D'où l'importance d'y répondre. Mais les données collectées permettent également d'évaluer les besoins à venir en matière d'équipements à l'échelle du territoire (écoles, crèches, soins, transports...).

L'enquête prendra fin le 15 février. Elle est assurée par 12 agents recenseurs disposant chacun d'un secteur spécifique de la commune. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

L'idéal est de répondre à ce questionnaire en ligne ou à défaut par formulaire papier à remettre à l'agent recenseur ou à déposer à la mairie..

Petit plus : Une partie des femmes de la commune sera invitée à répondre également à l'enquête famille. Seules 1 500 communes sont soumises à cette double enquête.

Saint Arnoult fête le nouvel an chinois 7e édition

Initiation et perfectionnement

Stage de Qi Gong et Tai Chi Chuan

Par Aurélie Valance - 30 ans de pratique

Année Serpent de bois

1^{er} et 2 février 2025

Saint Arnoult, Le Colombier

Exposition de dessins sur l'Asie par André Faucher

Conte asiatique par Marie Legris

Repas japonais

Programme détaillé sur latelierduyinyang.com

Inscription obligatoire avant le 15/01/2025

Par e-mail : latelierduyinyang78@gmail.com

Par téléphone : 06 98 84 42 80



Rencontre d'échecs USSA

Participation libre, ouvert à toutes et à tous
Pour tous les niveaux

Samedi 1 février 2025, de 13h45 à 18h



Les parties seront libres et sans contraintes de temps. Pas besoin d'être un Grand Maître, mais savoir bouger les pièces est tout de même un plus.

Préinscription conseillée auprès de cleroq@gmail.com

Lieu de jeu :

Maison de l'USSA, 51 rue du Naïvement 78730
Saint Arnoult en Yvelines



tennis de table

USSA

ET ARNOULT TT 78

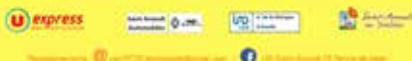
11^{ème} TOURNOI DES CRÊPES

OUVERT À TOUS
de 5 à ... 105 ANS

100 %
BIO

Samedi 15 FEV 2025
13H30 à 17H00

VENEZ VOUS POËLER TOUT UN APRÈS-MIDI
2 € PAR JOUEUR / GYMNASÉ DE SAINT-ARNOULT



ART' PASSION ARNOUPHIEN
présente le

31^{ème} SALON D'ART DU COLOMBIER DU 22 AU 30 MARS 2025



INVITÉ D'HONNEUR PEINTRE
Adela BURDUJANU



INVITÉ D'HONNEUR SCULPTEUR
Thomas WAROQUIER

ENTRÉE LIBRE

Du 22 au 28 mars de 9h à 19h

Le dimanche 30 mars de 9h à 17h

L'association Saint Arnoult en Yvelines
artpassionarnolphiens.com



ART' PASSION Arnolphiens



ATELIER RÉPARE CAFÉ

LES DERNIERS SAMEDIS DU MOIS 2025
DE 14 H À 17 H

ATELIER SUR INSCRIPTION
Sur le site de ressourcesetvous.org

RESSOURCES ET VOUS
SAINT ARNOULT EN YVELINES
15 RUE HENRI CRIVOT
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
78730

MAJORITÉ MUNICIPALE

**Une année 2025 toujours ambitieuse !!!
Saison 5 épisode 1.**

En ce début d'année 2025, permettez-moi de vous adresser, au nom de l'équipe municipale, nos vœux les plus chaleureux de santé, de sérénité et d'épanouissement. Cette nouvelle année s'ouvre sur des perspectives prometteuses pour notre commune, grâce aux efforts conjoints de nos services, de nos partenaires et de vous, habitants engagés.

Malgré un contexte global marqué par des défis majeurs - une crise énergétique sans précédent, des tensions économiques et environnementales, et des contraintes budgétaires sévères - nous avons su avancer, bâtir et renforcer les bases d'une ville solidaire, durable et dynamique.

Les réalisations de l'année passée témoignent de cet engagement. La rénovation de nos infrastructures, comme le remplacement des abris-bus et l'installation de nouvelles lanternes, incarne notre volonté de moderniser notre ville tout en respectant l'environnement et les finances publiques. Ces équipements, financés en partie par des dispositifs novateurs, sont le reflet de notre capacité à innover pour améliorer votre quotidien.

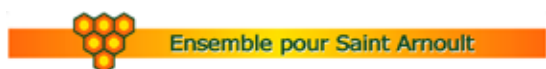
Nos espaces verts, repensés pour conjuguer bien-être et écologie, ainsi que l'embellissement de notre centre-ville, illustrent également notre ambition de construire une ville harmonieuse et durable. Des lieux emblématiques, tels que l'Avenue Henri Grivot ou le Champ des Pommiers, font l'objet de transformations majeures pour répondre aux besoins de mobilité, de logement et de convivialité.

La solidarité est au cœur de notre action. Qu'il s'agisse du succès des animations - Fête de la Ville, marché de Noël, brocante - ou de projets structurants comme la maison médicale dédiée au Dr André Laucher, chaque initiative vise à renforcer les liens entre habitants tout en offrant des services de qualité. Ce centre médical, pionnier en matière d'énergie renouvelable, accueillera bientôt 17 praticiens et deviendra un pilier de notre communauté.

Les défis restent nombreux, mais nous avançons avec méthode, entourés de partenaires solides comme la Région, le Département et notre communauté d'agglomération.

Ensemble, nous faisons de Saint-Arnoult-en-Yvelines une ville où il fait bon vivre et se retrouver. Notre unité, notre engagement et notre créativité sont les clefs pour surmonter les obstacles et bâtir un avenir ambitieux. À vous tous, merci pour votre confiance et votre soutien.

OPPOSITION MUNICIPALE



ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT

Les finances de la commune vont mal.

La majorité municipale ne peut plus compter sur ses soutiens à Rambouillet, au Département et à la Région, qui retirent leurs financements pour la commune.

La majorité n'a que 2 possibilités : emprunter et augmenter encore les impôts locaux. Ils ont ainsi avalisé au Conseil municipal de décembre un nouvel emprunt de 1,5 millions.

Pour un projet spécifique ? Eh bien non... Une fuite en avant qui inquiète et interroge sur leur capacité à gérer la commune.

La majorité des collectivités locales font le choix fort de lancer des économies et de décaler les projets non-essentiels.

Eux, ils engagent au contraire des dépenses dont on peut discuter de leur urgence, comme les 70.000€ de plantations sur le parvis de la Mairie, les 10.000€ d'arrosage automatique alors qu'ils avaient investi dans des collecteurs d'eau de pluie, les 30.000€ pour refaire les chemins du Parc Arsonneau, les 800.000€ pour de nouveaux vestiaires dont bénéficieront les 300 adhérents du foot.

SAINT ARNOULT ET VOUS



Un chef sage écoute avant de parler et consulte avant de décider

La majorité déclare que les projets avancent pour notre ville. **Pourtant, nous sommes préoccupés par leur opacité et leur gestion irresponsable.**

- Nos écoles souffrent d'un manque criant d'investissements : bâtiments vétustes, équipements insuffisants...
- Le gymnase, pilier de la vie associative et sportive, est négligé malgré des promesses de rénovation.
- La maison médicale, pourtant cruciale se ferait avec une baisse de subvention de 2 millions d'€ à cause de leur immobilisme et d'absence de gestion rigoureuse.

Par un emprunt de 1,5 M€, la majorité continue à creuser la dette et ce malgré l'augmentation des impôts. Pourquoi ? Sûrement pas pour enrayer la dégradation des infrastructures et de l'état général communal.

2025 doit être l'année du changement. Transparence et consultation citoyenne devront refléter les réelles aspirations arnolphiennes.

Puisse cette année être enfin celle du dialogue, de l'écoute et de l'intérêt général.

RENCONTRES CITOYENNES

Ce mois de février marque la dernière tribune de rencontres citoyennes.

Malheureusement, l'engagement des quelques personnes intéressées par cette démarche s'est progressivement effrité, et c'est avec un profond regret que cette aventure prend fin. En espérant sincèrement que cet élan pour une démocratie participative ne sera pas vain et qu'un jour, des citoyens arnolphiens motivés reprendront le flambeau. Ils pourront continuer à bâtir une équipe soudée, œuvrant pour et avec leurs concitoyens et ainsi développer des plans d'action efficaces et durables, veillant à ne pas gaspiller l'argent des contribuables tout en servant au mieux les intérêts de la plus grande majorité de la population arnolphienne.

Ce projet, bien que sur le point de se terminer, sera peut-être une source d'inspiration pour l'avenir...

PRATIQUE

NUMÉROS UTILES

CPAM.....	36 46
Canicule info service.....	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78.....	01 83 75 06 05
Gendarmerie.....	01 61 08 32 30
Police secours.....	17
Pompiers.....	18
SAMU / SMUR.....	15
SAMU Social.....	115
Hôpital Dourdan.....	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée.....	119
Enfants disparus.....	116 000
FIL santé jeunes.....	22 24
Personnes âgées maltraitées.....	39 77
SOS médecin.....	36 24
Urgence pour sourds et malentendants.....	114
Violences conjugales.....	39 19
SNCF.....	36 35
SICTOM n° Vert.....	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7.....	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr	
- de nuit : 17	

Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :

9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr

Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale..... 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi :

8h30 à 12h30



Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

Nos nouveau-nés

Matteo COMBROUSSE, le 6 janvier 2025

Ils se sont mariés

Calvin ROUMIGUIER et Caroline BAUDIAS,
le 21 décembre 2024

Ils nous ont quittés

Marie-Françoise MARTY née TEXIER,
le 22 novembre 2024

Jacqueline DEVÉLY née MARRE, le 12 janvier 2025



CARNAVAL

Samedi 29 mars 2025

14h à 16h

Stand maquillage au Complexe sportif

16h

Défilé dans le parc de l'Aleu
accompagné du groupe TIMBAO

17h

Collation offerte par la mairie aux enfants
qui ont participé au défilé, au Complexe sportif

VENEZ DÉGUISÉS !



*Saint-Arnoult
en Yvelines*